



Conseil économique et social

Distr. générale
14 décembre 2009
Français
Original : anglais

Commission de statistique

Quarante et unième session

23-26 février 2010

Point 3 e) de l'ordre du jour provisoire*

Questions soumises à la Commission pour examen

et décision : Programme de comparaison internationale

Programme de comparaison internationale

Note du Secrétaire général

La Commission de statistique sera saisie du rapport établi par la Banque mondiale au nom du Conseil d'administration du Programme de comparaison internationale sur l'état des préparatifs en vue du cycle de 2011 du Programme. Le rapport comporte également un descriptif des mécanismes institutionnels et des accords de partenariat mis en place pour appliquer le Programme au niveau régional, ainsi qu'un calendrier d'ensemble. La Commission souhaitera peut-être examiner les progrès accomplis dans le cadre des préparatifs du cycle de 2011 et faire connaître ses vues sur le programme de travail et le calendrier. On trouvera aux paragraphes 52 et 53 les questions soumises à la Commission pour examen.

* E/CN.3/2010/1.



Rapport de la Banque mondiale sur le Programme de comparaison internationale

I. Introduction

1. Le Programme de comparaison internationale (PCI) est une initiative statistique mondiale visant à estimer les parités de pouvoir d'achat (PPA) qui seront utilisées comme étalons pour comparer les résultats économiques dans le monde. Le cycle de 2005 a été le plus important jusqu'à présent : il a porté sur 146 économies couvrant cinq régions géographiques : Afrique, Asie et Pacifique, Communauté d'États indépendants, Amérique latine et Asie occidentale et les pays concernés par le programme de PPA qui est géré par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et l'Office de statistique des Communautés européennes (EUROSTAT).

2. Compte tenu du succès du cycle de 2005, à sa trente-neuvième session, la Commission de statistique de l'ONU a prié la Banque mondiale d'accueillir le Bureau mondial et d'assurer la coordination du Programme à l'échelle mondiale en vue du cycle de 2011, ce que la Banque mondiale a accepté de faire. Dans le prolongement de l'évaluation du PCI effectuée par le Groupe des Amis de la présidence, la Commission de statistique a approuvé le cycle de 2011 du PCI à sa quarantième session. Depuis, des progrès considérables ont été faits dans le cadre des préparatifs du cycle de 2011. La structure de direction du PCI a été définie : un directeur mondial a été engagé en avril 2009 et le Bureau mondial créé. Le Conseil d'administration, le Groupe consultatif technique et les organismes de coordination régionale ont été mis en place et ont tenu leurs premières réunions en septembre-octobre 2009.

3. Le cycle de 2011 du Programme de comparaison internationale fera fond, bien entendu, sur les résultats obtenus lors du cycle de 2005, mais aura une portée plus étendue.

4. Le présent rapport porte sur la mise en œuvre de la structure de direction du Programme de comparaison internationale adoptée par la Commission de statistique à sa quarantième session, ainsi que sur les objectifs et le calendrier du Programme (voir E/2009/29, chap. I, sect. B). Le cycle de 2011 visera la consolidation des estimations relatives aux parités de pouvoir d'achat grâce à l'application généralisée du Système de comptabilité nationale et à l'amélioration des méthodes utilisées dans le cadre des enquêtes sur les prix et la multiplication des activités de recherche. Le rapport comporte aussi un survol des préparatifs qui sont faits dans les diverses régions dans la perspective du cycle de 2011. La Commission souhaitera peut-être formuler des observations sur les préparatifs menés jusqu'à présent et sur l'orientation que prend le Programme, afin de veiller à son efficacité et de l'inscrire dans la durée.

II. Mise en œuvre de la structure de direction et finances

A. Structure du Programme de comparaison internationale

5. La Commission de statistique a adopté les principaux éléments de la structure de direction du PCI pour le cycle de 2011 à sa quarantième session, qui s'est tenue

en février 2009. Cette structure a été élargie par la suite pour servir de référence à la mise en place institutionnelle du Programme et des accords de partenariat entre le Bureau mondial et le groupe OCDE-EUROSTAT et avec les organisations régionales qui doivent assurer la coordination des activités à l'échelon régional.

6. À sa quarantième session, la Commission a adopté la structure de direction du Programme, qui comprend un Conseil d'administration, un Bureau mondial chapeauté par un directeur mondial, un Groupe consultatif technique et des bureaux d'exécution régionaux. À cette occasion, elle a aussi confirmé que la Banque mondiale continuerait d'héberger le Bureau mondial du Programme de comparaison internationale. Le rôle de ces divers organes est précisé dans le document sur la structure de direction du PCI, qui officialise le statut du Conseil d'administration et du Groupe consultatif technique et définit leurs mandats respectifs. Le rôle du Bureau mondial y est également précisé, ainsi que les consignes d'établissement des rapports à la Commission de statistique. On y décrit la relation de travail entre le Bureau mondial et le Groupe de gestion des données sur le développement (Banque mondiale) et on y souligne le renforcement des pouvoirs attribués au directeur mondial du Programme.

B. Conseil d'administration du Programme de comparaison internationale

7. Le Conseil d'administration du PCI a tenu sa première réunion en vue du cycle de 2011 à Washington le 14 octobre 2009. Il s'agit du principal organe de décision stratégique du PCI; c'est lui qui doit rendre des comptes à la Commission de statistique pour la mise en œuvre du cycle de 2011. Il doit remettre un bilan annuel à la Commission. La composition du Conseil d'administration a été examinée et avaluée par le Bureau de la Commission de statistique avant l'envoi des invitations à la réunion. Le Conseil d'administration se compose de représentants des principales organisations qui contribuent aux travaux du PCI, à savoir EUROSTAT, l'OCDE, le Fonds monétaire international, la Banque mondiale, la Division de statistique de l'ONU et tous les organismes de coordination régionale, ainsi que des représentants des pays participants au Programme et des pays qui apportent leur concours aux programmes mondiaux ou régionaux. La composition du Conseil d'administration vise à rendre compte de la diversité mondiale et des vues des différents groupes de parties prenantes et d'un équilibre entre les régions. Les membres représentent leurs organisations respectives. On trouvera à l'annexe I la liste des membres du Conseil d'administration.

C. Gestion mondiale du Programme de comparaison internationale

8. Sous la direction du Directeur mondial du Programme, le Bureau mondial est responsable des activités quotidiennes nécessaires à l'exécution du Programme à l'échelle internationale. Il assure l'ensemble de la coordination et de la mise en œuvre du Programme, prend les initiatives qui s'imposent pour guider les programmes régionaux du PCI de manière coordonnée et veille à ce que les procédures et les méthodes utilisées soient cohérentes. Les activités du Bureau mondial seront surtout financées au moyen du Fonds mondial d'affectation spéciale

PCI, qui est soumis aux règles administratives et financières de la Banque mondiale, et au moyen du budget interne de la Banque mondiale.

9. Le directeur mondial est un fonctionnaire de la Banque mondiale qui relève du Directeur du Groupe de gestion des données sur le développement (Banque mondiale). Sur les questions relatives à l'exécution et à la mise en œuvre du Programme, ses politiques, priorités et normes, il agira dans le cadre des directives formulées par le Conseil d'administration.

10. Le Groupe consultatif technique du Programme s'est réuni pour la première fois dans le cadre du cycle de 2011, à Washington, en octobre 2009; l'objectif était de débattre des méthodes à utiliser pour assurer la qualité et la fiabilité des résultats du cycle de 2011. Il a souligné, à cette occasion, la nécessité de tirer les enseignements du programme de 2005, a décidé de formuler des orientations techniques sur les améliorations et les innovations envisagées pour le nouveau cycle et a arrêté un programme d'étude dans le cadre du PCI. On trouvera à l'annexe II la liste des membres du Comité consultatif.

D. Organismes de coordination régionale

11. Les coordonnateurs régionaux du PCI et les représentants du programme OCDE-EUROSTAT sur les parités de pouvoir d'achat se sont rencontrés à Washington en septembre 2009. Ils se sont entendus sur les principes et les moyens à mettre en œuvre pour améliorer la collaboration entre les régions et le Bureau mondial, ont fixé des objectifs pour le cycle de 2011, ont réglé les principales questions méthodologiques, ont défini les grands domaines d'activité, sont parvenus à un accord sur la communication et le partage des données et ont passé en revue le calendrier des activités. On trouvera à l'annexe III la liste des représentants des organismes de coordination régionale, de l'OCDE et d'EUROSTAT.

E. Finances

12. On estime que le coût total des activités du cycle de 2011 à l'échelle mondiale, qui couvre notamment le fonctionnement du Bureau mondial et les activités d'appui à certains programmes régionaux, s'élèvera à quelque 12 millions de dollars. Les fonds proviendront du budget de la Banque mondiale, du fonds intérimaire d'affectation spéciale PCI, d'un fonds d'affectation spéciale mis en place par la Banque islamique de développement, d'un nouveau fonds d'affectation spéciale PCI et de donateurs qui ont fait des annonces de contributions. Une stratégie pour lever des fonds a été mise en place : elle consiste à nouer des relations avec les principaux organismes qui sont utilisateurs ou parties prenantes afin de solliciter des contributions financières ou en nature.

13. Au niveau régional, les fonds peuvent provenir du budget des organismes régionaux, de fonds d'affectation spéciale hébergés et gérés par des organismes régionaux et de contributions de pays participants.

III. Objectifs du cycle de 2011 du Programme de comparaison internationale et calendrier

14. Les principaux objectifs du cycle de 2011 du Programme, qui seront détaillés ci-après, sont les suivants :

- a) Élargir la portée du Programme;
- b) Mieux répondre aux besoins des utilisateurs;
- c) Renforcer la pertinence économique du Programme en tirant parti des résultats du cycle précédent et en continuant d'innover et d'améliorer les méthodes utilisées dans le cadre du Programme;
- d) Améliorer les activités de renforcement des capacités statistiques relatives au Programme;
- e) Améliorer la qualité et la fiabilité des données et inscrire le Programme sous le signe de la transparence.

A. Portée du cycle de 2011

15. Le cycle de 2011 du Programme de comparaison internationale exploitera les résultats obtenus lors du cycle de 2005, qui, grâce à la concertation des efforts des instituts nationaux et internationaux de statistique, a été mieux planifié, géré et coordonné que les cycles précédents. Le Bureau mondial du PCI s'efforcera d'élargir la portée du Programme, de simplifier les méthodes d'évaluation de la qualité, d'améliorer la pertinence économique des statistiques relatives aux PPA, de garantir la viabilité des résultats concernant les PPA et d'améliorer les activités de renforcement des capacités statistiques relatives à la production de données de base dans le cadre du PCI, surtout en ce qui concerne les statistiques des prix et l'application du *Système de comptabilité nationale 1993/2008*.

16. Il est prévu d'associer au Programme les 146 pays qui ont participé au cycle de 2005, d'autres pays d'Afrique, d'Amérique latine et d'Asie occidentale, ainsi que de petits pays des Caraïbes et des îles du Pacifique. En tout, ce sont quelque 170 pays qui devraient donc participer au Programme de comparaison internationale.

B. Répondre aux besoins des utilisateurs

17. L'un des principaux objectifs du Programme est de véritablement établir le contact avec les utilisateurs. La mise en place d'une stratégie de communication devrait permettre de définir les besoins précis des utilisateurs nationaux, des organisations régionales et internationales, du monde universitaire et du secteur privé. À sa quarantième session, la Commission de statistique avait préconisé l'organisation d'une conférence des utilisateurs; celle-ci se tiendra autour de la Journée mondiale de la statistique le 20 ou 21 octobre 2010 et sera le point culminant de la stratégie de communication. La conférence devrait réunir les organisations internationales et nationales, les multinationales privées et les universités qui constituent les principaux utilisateurs des statistiques produites dans le cadre du Programme, ainsi que de nombreux utilisateurs potentiels qui s'intéressent aux systèmes sectoriels de collecte,

d'extraction, de gestion et d'analyse de données (prix, coûts, dépenses) concernant les activités et les services mondiaux.

C. Exploiter les acquis du cycle de 2005

18. Le cycle de 2011 du Programme de comparaison internationale exploitera les principaux acquis hérités du cycle précédent et y apportera les améliorations qui s'imposent : a) la liste des produits liés à la consommation des ménages, à la santé, à l'éducation, aux rémunérations des fonctionnaires, ainsi qu'aux machines et au matériel, utilisée dans le cadre des enquêtes sur les prix; b) la liste des spécifications élaborées pour mettre en relation les régions dans le cadre de la comparaison mondiale; c) les connaissances fondamentales, notamment le Manuel du Programme de comparaison internationale, qui offre un cadre théorique et méthodologique au PCI, et le Manuel opérationnel du Programme, qui complète le premier, ainsi que de nombreuses études sur diverses questions; d) une série de logiciels élaborés pour rationaliser, automatiser et simplifier les diverses activités du Programme; e) les politiques sur la confidentialité des données et la consultation des données par les chercheurs (des procédures ont été arrêtées pour garantir la confidentialité des données, mais permettre aux chercheurs d'avoir accès à des données qui ne sont pas diffusées afin de procéder à des analyses approfondies); f) le renforcement des capacités grâce à l'expérience acquise par les organisations mondiales, régionales et nationales en matière de collecte, de validation et de traitement des données sur les prix.

D. Améliorations et innovations

19. Des innovations et des améliorations sont élaborées pour favoriser la réalisation des cinq principaux objectifs du cycle de 2011 du PCI.

20. Les principales innovations portent sur : a) l'élaboration d'une stratégie de communication globale; b) l'établissement et la mise en œuvre d'un cadre d'assurance de la qualité; c) l'élaboration d'une stratégie de renforcement des capacités statistiques; d) la préparation et la publication d'un ouvrage intitulé *Measuring the Size of the World Economy* (Mesurer la taille de l'économie mondiale); e) l'élaboration d'un cadre de comptabilité nationale adapté aux besoins du Programme, qui sera mis en œuvre selon des lignes directrices précisément définies concernant les activités; f) la création d'un système de validation économique des données sur les prix et les dépenses, qui sera mis en place parallèlement aux méthodes de validation statistique qui se sont révélées efficaces en 2005; g) l'adoption d'une nouvelle méthode pour calculer les parités de pouvoir d'achat à l'échelle mondiale; h) l'amélioration continue des méthodes utilisées dans le cadre du Programme.

21. Les améliorations porteront surtout sur la structure des enquêtes et les instruments pour les enquêtes sur les prix des principaux produits de consommation des ménages, les coûts des services de santé et d'éducation, les rémunérations des fonctionnaires et les prix des machines et du matériel. La structure des enquêtes sur les prix des produits de consommation des ménages sera revue afin d'améliorer la qualité et la cohérence des données d'enquête, de mieux délimiter les zones rurales et urbaines, le cas échéant, et d'améliorer les échantillons utilisés pour évaluer les indices de prix spatiaux et mieux géoréférencer les points de vente retenus dans les échantillons. Un ensemble de données de base relatif à la pauvreté sera défini et

intégré aux enquêtes pertinentes sur les prix. La méthode utilisée pour mettre en relation les régions et les parités de pouvoir d'achat OCDE-EUROSTAT, et les intégrer dans les résultats obtenus à l'échelle mondiale, sera modifiée par rapport à celle qui était utilisée en 2005, et consistera à demander à tous les pays de définir un ensemble commun de produits qu'ils intégreront à la liste des produits sur lesquels portera l'enquête. Le programme d'étude recommandé par le Groupe consultatif technique du PCI devrait aussi déboucher sur d'autres améliorations en matière d'enquête, de calcul et de validation.

22. En outre, la question de la cohérence de l'analyse des parités de pouvoir d'achat dans le temps et l'espace sera approfondie lors du cycle de 2011. Des projets expérimentaux sont en cours en Asie et en Afrique; les prix de 2005 servent de références et la compilation des PPA pour 2009 se fait à partir d'un nombre réduit de produits par rapport à la liste de 2005.

E. Renforcement des capacités statistiques

23. Les activités menées lors du cycle de 2005 ont été productives et couronnées de succès dans la plupart des régions; en effet, les résultats obtenus ont fourni une base d'informations essentielles pour les analyses comparatives et l'élaboration de politiques dans les domaines économiques concernés. Elles ont aussi servi de tremplin au renforcement des capacités pour ce qui est des statistiques sur les prix et la comptabilité nationale. Des avantages beaucoup plus considérables découleront du cycle de 2011, grâce à l'intégration des activités menées dans le cadre du PCI dans les stratégies nationales qui visent à consolider l'infrastructure des systèmes statistiques nationaux. D'autres activités de renforcement des capacités sont prévues, notamment l'élaboration de modules de formation, l'organisation de stages de formation, aux niveaux régional et national, sur les diverses méthodes utilisées dans le cadre du PCI, ainsi que l'établissement de partenariats avec des universités et des centres de formation statistique dans chaque région du monde, afin de veiller à ce qu'ils incorporent à leurs programmes la théorie et les méthodes du PCI. Un ouvrage sur les parités de pouvoir d'achat, portant à la fois sur la théorie, la méthodologie et les méthodes de calcul, sera établi, et le site Web du PCI sera modernisé pour mieux centraliser les connaissances relatives au PCI et faciliter les recherches.

F. Calendrier

24. Le Programme de comparaison internationale se déroulera en quatre grandes phases entre 2009 et 2013. La première phase porte sur les mécanismes administratifs et institutionnels. Elle a débuté avec la mise en œuvre des recommandations adoptées par la Commission de statistique à sa quarantième session concernant la structure de direction (recrutement d'un directeur mondial, création d'un bureau mondial au sein de la Banque mondiale, établissement d'un partenariat avec l'OCDE et EUROSTAT, activités visant à s'assurer la participation des pays et l'établissement d'accords de coordination régionale, formation du Groupe consultatif technique et du Conseil d'administration, levée de fonds et activités de communication concernant le Programme). Les initiatives de levée de fonds et de communication devraient se poursuivre pendant toute la durée du Programme. Les autres activités prévues à ce stade, en revanche, devraient s'achever autour de mars 2010.

25. La deuxième phase porte sur la préparation des méthodes à utiliser pour les divers éléments du Programme. Elle a débuté en avril 2009 et s'achèvera dans ses grandes lignes d'ici à la fin de juin 2010, certaines enquêtes pilotes étant néanmoins prévues aux troisième et quatrième trimestres de 2010.

26. La troisième phase consiste à mener des activités de comptabilité nationale (à partir de la moitié de 2010 jusqu'à la fin du troisième trimestre de 2013) et à procéder aux enquêtes sur les prix. La principale enquête sur les prix des biens et services que consomment les ménages se déroulera pendant toute l'année 2011 dans tous les pays, à l'exception des petits pays, qui, suivant une recommandation formulée par la Commission de statistique à sa quarantième session, procéderont au relevé des données sur les prix en 2012. D'autres enquêtes sur les prix (éducation, santé, rémunérations des fonctionnaires, matériel et bâtiment) se dérouleront en même temps que la compilation des données de dépenses correspondantes, entre le début de 2011 et la fin de 2012.

27. La quatrième phase concerne l'établissement de rapports préliminaires et définitifs par les bureaux de coordination régionale et le Bureau mondial. Les résultats définitifs au niveau mondial devraient être obtenus en décembre 2013 au plus tard et les versions électroniques et papier des rapports rendues publiques environ deux à six mois plus tard.

IV. Conformité avec le Système de comptabilité nationale

A. Concevoir le cadre de comptabilité nationale pour le PCI

28. Compte tenu de la nature du Programme de comparaison internationale, le Système de comptabilité nationale est le cadre de référence pour le calcul des parités de pouvoir d'achat. Cela suppose de préciser les critères exigés dans le cadre du PCI pour les données des comptes nationaux, les principales utilisations qui seront faites de ces données et les méthodes à utiliser éventuellement pour estimer les données de manière détaillée lorsqu'il s'agit de pays qui ne compilent pas les données des comptes nationaux au niveau exigé dans le cadre du PCI. Ces critères seront utiles pour tous les pays, qu'ils appliquent le Système de comptabilité nationale pour la première fois, améliorent leur comptabilité nationale, en étendent la couverture (surtout s'ils produisent les chiffres du PIB dans l'optique des dépenses pour la première fois), ou la revoient pour la mettre en conformité avec toutes les normes du *Système de comptabilité nationale 1993*. Le Bureau mondial établit en fait un cadre de comptabilité nationale adapté aux besoins du PCI, dans le cadre duquel la part des dépenses sera compilée. Il est en train de définir des séquences d'activités, que les responsables de la comptabilité nationale devront suivre pour compiler les dépenses détaillées du PIB de manière cohérente avec les prix relevés lors des enquêtes du PCI, et ce, dans les pays qui participent au PCI mais dont les systèmes de comptabilité nationale ne sont pas très développés. Il convient de souligner que c'est le *Système de comptabilité nationale 1993* qui sera utilisé lors du cycle de 2011 du PCI, car la plupart des pays seront encore en train d'exploiter cette version du système en 2011. Les séquences d'activités seront adaptées selon qu'un pays utilise une ancienne version du Système de comptabilité nationale ou est déjà passé à la version 2008.

B. Cohérence entre la part des dépenses dans le produit intérieur brut et les enquêtes sur les prix

29. Cette double démarche, qui consiste, d'une part, à utiliser la comptabilité nationale pour revoir les prix ayant fait l'objet d'une enquête et, d'autre part, à revoir la part des dépenses à la lumière de ces prix, vise à améliorer la qualité et la fiabilité de ces deux types de données. Certaines de ces doubles méthodes de validation seront décrites dans le cadre d'assurance de la qualité du PCI, qui est en train d'être élaboré par le Bureau mondial.

V. Méthodes d'enquête sur les prix et programme d'étude

A. Mise en relation des régions : la méthode de la liste de base

30. Tirant les enseignements du cycle de 2005, on renoncera, pour le cycle de 2011 du PCI, à la méthode dite de l'anneau, qui a été utilisée pour comparer les PPA obtenues grâce au programme OCDE-EUROSTAT aux PPA régionales du Programme afin d'obtenir des PPA mondiales. C'est la méthode de la liste de base qui sera privilégiée cette fois-ci. Une liste de base de produits sera intégrée dans chaque liste régionale, ainsi que dans les listes visées par les enquêtes OCDE-EUROSTAT. Cela facilitera la mise en relation des données des régions et du programme OCDE-EUROSTAT avec les données mondiales. La méthode proposée pour constituer la liste de base et les listes régionales est itérative et suppose une collaboration étroite entre le Bureau mondial, les coordonnateurs régionaux, le groupe OCDE-EUROSTAT, et les pays. Il y aura une liste de base pour chaque type de collecte de données sur les prix. Comme cela a déjà été recommandé et mis en œuvre en 2005, la méthode de la description structurée de produits sera utilisée pour décrire les produits qui figureront sur les listes.

B. Services d'éducation et de santé

31. On s'efforce de trouver une méthode qui permette d'intégrer les services d'éducation et de santé publics et privés dans le cadre du Programme de comparaison internationale. À cette fin, on cherche à nouer de nouveaux partenariats avec les départements compétents de la Banque mondiale et les organisations extérieures qui peuvent fournir des conseils techniques. Tout en poursuivant ses études dans ces domaines, le Bureau mondial du PCI améliorera les instruments d'enquête correspondant aux méthodes retenues dans le cycle de 2005. Des experts de la comptabilité nationale examineront les méthodes utilisées pour obtenir les PPA dans le domaine de l'éducation afin de veiller à la cohérence entre les dépenses et les prix.

C. Formation brute de capital

32. En ce qui concerne les machines et le matériel, la méthode utilisée pour le cycle de 2005 sera notablement affinée : une liste de base de produits sera établie; les spécifications de 2005 seront revues afin d'établir une liste actualisée pour 2011; le Bureau mondial veillera à la compatibilité de la liste OCDE-EUROSTAT avec

celle du PCI; on se servira d'une méthode de calcul du coût des composants comme instrument de validation des prix des machines et du matériel. Pour ce qui est du bâtiment et du génie civil, on est en train de revoir les méthodes existantes afin d'améliorer la collecte des données nationales et la mise en relation de celles-ci avec celles du groupe OCDE-EUROSTAT et celles de la Communauté d'États indépendants.

D. Programme d'étude

33. Les domaines méthodologiques qui exigent des travaux de recherche ciblés comprennent entre autres le traitement des logements occupés par leurs propriétaires, le traitement des services financiers, la mesure des produits exécutés par les administrations publiques, les problèmes associés à l'examen des cadres d'enquête, le traitement des exportations et des importations, l'ajustement des données de consommation des ménages pour rendre compte des achats nets à l'étranger, le problème de représentativité, l'agrégation des PPA mondiales, la méthode de calcul des prix moyens, l'analyse de la pauvreté reposant sur les PPA et la méthode d'analyse rétrospective dans le contexte des révisions des PPA.

VI. Gestion des données et assurance qualité

A. Outils de traitement des données

34. Pour le cycle de 2011, on recensera les modules logiciels de traitement des données qui existent ou devront être conçus, le cas échéant. Il s'agira des modules élaborés aux niveaux régional et mondial, tels que l'outil de collecte des données sur les prix en Asie, le SEMPER en Afrique et les outils utilisés dans la Communauté d'États indépendants, ainsi que l'outil d'EUROSTAT pour la description structurée de produit. Le Bureau mondial associera à ce projet tous les principaux acteurs à la Banque mondiale et dans les organismes de coordination régionale et sous-régionale, et dégagera un consensus sur la nature et le rôle des outils logiciels qui devront être mis au point.

B. Assurance qualité

35. Un dispositif d'assurance de la qualité en trois volets est en train d'être élaboré dans le cadre du PCI. Le premier volet porte sur un ensemble de principes auxquels doivent se conformer les activités entreprises dans le cadre du PCI aux échelons national, régional et mondial.

36. Le deuxième volet est une liste de vérification à trois niveaux visant à évaluer la qualité des activités entreprises à l'échelle nationale, dans les bureaux régionaux et au Bureau mondial dans le cadre du PCI, pour ce qui est du respect des principes de qualité et des méthodes recommandées. L'objectif est d'introduire de la rigueur, de la structure et un langage commun dans l'évaluation de la qualité des données microéconomiques et des résultats agrégés. Au niveau national, le cadre de relevé des prix permettra de vérifier que les prix relevés sont utilisables dans le calcul de prix moyens nationaux annuels conformes au Système de comptabilité nationale. À l'échelon régional, le système d'enregistrement garantira la comparabilité des prix

nationaux annuels entre les pays et le respect des procédures arrêtées. Au niveau mondial, l'élaboration d'une liste de base mondiale pour chaque enquête sur les prix simplifiera et améliorera le calcul des résultats mondiaux.

37. Toutes les étapes essentielles seront décrites par écrit dans le cadre du troisième volet du dispositif d'assurance de la qualité. Il portera notamment sur le calcul des prix moyens nationaux annuels, la validation dans les pays et entre les pays des prix et de la part des dépenses, la validation des prix des articles de base, le calcul des facteurs de mise en relation des données entre les régions et l'agrégation des PPA régionales aux fins de l'obtention des résultats mondiaux. Il comportera aussi un inventaire des pratiques de référence et des lignes directrices pour la validation des données du PCI.

VII. Programmes régionaux

A. Afrique

38. La Banque africaine de développement coordonnera le Programme Afrique qui comptera avec la participation de 52 pays (4 de plus qu'en 2005). La liste d'articles, les manuels de collecte de données et les outils de validation seront passés en revue en 2010 en vue des activités sur le terrain. Les travaux préparatoires porteront aussi sur les instruments et cadres d'enquête.

39. Comme il est envisagé d'organiser le cycle de 2011 en Afrique autour de groupements économiques sous-régionaux, la liste d'articles sera revue et mise à jour pour y ajouter de nouveaux produits et tenir compte de la structure de mise en œuvre du Programme, ainsi que des enseignements tirés du cycle de 2005. Il conviendra de tirer parti de ces enseignements également pour réviser les manuels de collecte de données et surtout mettre l'accent sur l'effet de synergie qui existe entre les indices des prix à la consommation et le PCI.

40. Il faudra revoir et améliorer les outils de validation, notamment le logiciel SEMPER mis au point par la Banque africaine de développement en vue du cycle de 2005, qui sera utilisé pour la saisie, le traitement et la validation des données au niveau infranational, dans le cadre de la principale enquête sur les prix. Les responsables de la collecte des données et leurs supérieurs seront formés à l'utilisation de divers instruments d'enquête, et d'autres activités préparatoires seront menées au premier trimestre de 2011, conformément à ce que prévoit le programme mondial de collecte de données du PCI.

41. Pour chaque pays participant, un cadre d'enquête sera élaboré dans le respect des critères du PCI au niveau mondial.

B. Asie et Pacifique

42. Les préparatifs pour le cycle de 2011 du PCI débiteront après l'adoption d'un mémorandum d'accord entre la Banque asiatique de développement et le Bureau mondial du PCI et l'obtention du financement. Un projet de mémorandum d'accord est à l'examen. Le Programme prévu pour l'Asie en 2011 devrait avoir la même structure que pour le cycle de 2005, à savoir un conseil d'administration régional, un mémorandum d'accord avec les pays qui participent au Programme, un bureau

d'exécution régional et un coordonnateur national. Le Myanmar devrait se joindre aux 23 pays qui ont participé au PCI en 2005. La République islamique d'Iran fait partie des pays qui sont sur la liste, mais comme ce n'est pas un pays en développement membre de la Banque asiatique de développement, le financement doit provenir d'une autre source. En 2005, c'est la Banque mondiale, par l'intermédiaire de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, qui a financé les activités menées par la République islamique d'Iran dans le cadre du PCI.

43. Des efforts particuliers de levée de fonds doivent être menés pour ce qui est des îles du Pacifique (à l'exception des Fidji) pour leur permettre de participer au cycle de 2011. Il importe d'élargir les travaux aux îles du Pacifique, mais il existe des problèmes pratiques, notamment les distances, le manque de capacités statistiques et de connaissances concernant le PCI dans ces pays et les contraintes financières, humaines et techniques.

44. L'Australie est prête à aider la Banque mondiale et la Banque asiatique de développement à favoriser la participation des États insulaires du Pacifique. Un plan sera élaboré dans ce sens mais, pour le concrétiser, il faut un cadre théorique solide, ainsi que l'accord et la collaboration de chaque institut national de statistique. Il faut aussi prévoir les moyens nécessaires à l'envoi d'experts supplémentaires sur le terrain, qui aideront chacun des États insulaires participants à réunir les données et à bien apprécier la qualité et la couverture des comptes nationaux, et à mettre en œuvre le cadre de comptabilité nationale connexe au PCI que le Bureau mondial est en train d'élaborer.

45. Un autre facteur important est la participation généralisée de la Chine au Programme. Le Commissaire du Bureau national de statistique a informé le Conseil d'administration du PCI que l'ensemble du pays participerait au cycle de 2011, alors que seules 11 villes avaient participé au cycle de 2005.

C. Communauté d'États indépendants

46. Les chefs des instituts nationaux de statistique des pays de la Communauté d'États indépendants (CEI), réunis à Moscou le 23 novembre 2009, ont recommandé que les autorités statistiques nationales des pays de la Communauté participent au cycle de 2011. Le Comité de statistique de la Communauté d'États indépendants assurera les fonctions de coordonnateur régional pour le cycle de 2011 du PCI et informera le Bureau mondial en conséquence. Le Service statistique fédéral de la Fédération de Russie (Rosstat) contribuera en tant qu'institution partenaire à la coordination du Programme dans la région de la Communauté. Le Comité de statistique de la Communauté d'États indépendants et Rosstat concevront un projet de programme de travail, dans lequel ils décriront quelle sera la participation de la région.

D. Amérique latine et Caraïbes

47. La Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes coordonnera les activités du PCI dans la région tout entière et apportera un appui technique. Elle prévoit que 20 pays d'Amérique latine et 14 pays des Caraïbes participeront au cycle de 2011. Elle est aussi en train de définir une stratégie pour

les pays de la région qui sont membres de l'OCDE, à savoir le Chili et le Mexique. Le cycle de 2011 a fait l'objet de débats d'envergure dans les instances régionales et sous-régionales et, même si certains pays n'ont pas encore été officiellement conviés à y participer, il suscite un intérêt manifeste. Les activités du PCI en Amérique latine et dans les Caraïbes seront organisées en fonction de trois sous-régions : Amérique du Sud, Amérique centrale (dont les pays des Caraïbes qui ne sont pas anglophones) et Caraïbes. Ces dernières devraient bénéficier d'un appui de la part de la Communauté des Caraïbes et d'organismes sous-régionaux.

48. Il y a deux difficultés importantes qu'il convient de souligner pour le cycle de 2011 en Amérique latine et dans les Caraïbes. D'une part, il se pourrait qu'il y ait un chevauchement de la période d'enquête pour le PCI et du calendrier de recensement de la population et des logements dans les Caraïbes. Il a donc été convenu que les pays qui ne pourraient faire les deux en même temps reporteraient à 2012 les enquêtes aux fins du PCI. Des méthodes de mise en relation de données seront appliquées pour que leurs données soient comparables à celles des autres pays. D'autre part, des incertitudes demeurent concernant le financement et la mise en œuvre d'une stratégie efficace face à la double participation du Chili et du Mexique.

E. Asie occidentale

49. Les 14 pays membres de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO) prévoient de participer au cycle de 2011, y compris l'Égypte et le Soudan qui participent aussi au Programme en Afrique. Les pays ont recommandé de préserver l'existence d'un conseil d'administration régional, vu que cela a fortement contribué au succès de la mise en œuvre du cycle de 2005. Cela permet aux pays de vraiment s'appropriier le PCI et de l'intégrer à leur programme de travail habituel. Pour le cycle de 2011, la CESAO envisage la possibilité de diviser la région en deux groupes sous-régionaux, où l'accent pourra être davantage mis sur la collecte, la validation et la cohérence des données au niveau sous-régional. Les préparatifs ont déjà commencé en vue d'obtenir l'approbation finale pour intégrer la mise en œuvre du PCI au plan de travail biennal de la CESAO (2010-2011), ce que le Comité de statistique de la Commission a approuvé à sa réunion d'octobre 2008. Une réunion préparatoire a eu lieu en juillet 2009 avec la Banque mondiale et la Banque islamique de développement; elle faisait suite à une réunion que la CESAO avait tenue avec la Banque islamique de développement en juin 2009.

50. La principale difficulté est d'obtenir des fonds suffisants pour mettre en œuvre le programme au niveau régional et de disposer de ressources et d'experts techniques au niveau national, qui pourront être consacrés aux tâches relatives au PCI. La CESAO fournit d'ores et déjà les ressources humaines et logistiques nécessaires à la coordination du Programme. Le financement doit être obtenu auprès de donateurs potentiels.

F. Questions particulières quant à la participation

51. Les questions ayant trait à la participation de certains pays au PCI qui ont été signalées jusqu'à présent sont à l'examen. Deux exemples précis peuvent être présentés à la Commission de statistique pour illustrer les mesures qui sont prises pour régler ces questions. Le premier concerne les pays qui, à l'instar de la

République islamique d'Iran, n'appartiennent à aucun organisme de coordination régionale. Comme en 2005, une solution de circonstance doit être envisagée entre les pays concernés, le Bureau mondial et le bureau de coordination régionale qui est susceptible de les accueillir à titre exceptionnel. La Géorgie se trouve dans la même situation : lorsqu'elle appartenait à la Communauté d'États indépendants, elle participait au PCI dans ce cadre. La Géorgie s'étant dissociée de la CEI, il convient de trouver un autre moyen de la faire participer au PCI. Le second exemple concerne la double participation de certains pays, comme le Chili, le Mexique, l'Égypte et le Soudan. Pour ce qui est de l'Égypte et du Soudan, il est proposé que la Banque africaine de développement, la CESAO et le Bureau mondial mettent au point un mécanisme permettant d'éviter les doublons, sur le plan des ressources, des efforts et des ensembles de données produits. Les données fournies par ces deux pays devraient servir à la fois aux programmes régionaux en Afrique et en Asie occidentale. Pour ce qui est du Chili et du Mexique, la décision appartient aux pays concernés.

VIII. Questions soumises à la Commission pour examen

52. La Commission est invitée à examiner les questions ci-après et à formuler des observations sur :

- a) Les objectifs du cycle de 2011;**
- b) Les nouvelles orientations et les innovations et améliorations envisagées;**
- c) Les questions ayant trait à la participation;**
- d) L'état des préparatifs.**

53. La Commission est également invitée à donner des orientations quant au programme de travail et au calendrier.

Annexe I

Membres du Conseil d'administration du Programme de comparaison internationale

Directeur général du Bureau norvégien de statistique (Président)

Directeur du Département des statistiques de la Banque africaine de développement

Économiste en chef du Département de l'économie et de la recherche de la Banque asiatique de développement

Statisticien du Bureau australien de statistique

Président de l'Institut brésilien de géographie et de statistique

Statisticien en chef de Statistique Canada

Commissaire du Bureau chinois de statistique

Président du Comité de statistique de la Communauté d'États indépendants

Directeur de la Division de la statistique et des projections économiques de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes

Chef de la Division de statistique de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale

Directeur – Coopération extérieure, communication et indicateurs clefs de l'Office statistique des Communautés européennes (EUROSTAT)

Directeur général de l'Institut national de la statistique et des études économiques (France)

Statisticien en chef au Ministère de la statistique et de l'exécution des programmes (Inde)

Directeur du Département des statistiques du Fonds monétaire international

Président de l'Institut national de statistique et de géographie (Mexique)

Statisticien en chef de la Direction des statistiques de l'Organisation de coopération et de développements économiques

Chef du Service fédéral de statistique (Fédération de Russie)

Directeur général du Département central de statistique et d'information (Arabie saoudite)

Directeur général de l'Agence nationale de la statistique et de la démographie (Sénégal)

Statisticien en chef du Bureau sud-africain de statistique

Directeur général du Bureau ougandais de statistique

Directeur du Bureau national de statistique (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord)

Directeur de la Division de statistique de l'Organisation des Nations Unies

Statisticien en chef du Bureau de la gestion et du budget des États-Unis d'Amérique

Directeur du Groupe des données sur le développement de la Banque mondiale

Annexe II

Membres du Groupe consultatif technique du Programme de comparaison internationale

Erwin Diewert, professeur d'économie à l'Université de Colombie-Britannique
(Président)

Fred Vogel, consultant auprès de la Banque mondiale (Vice-Président)

Alan Heston, professeur au Centre de comparaison internationale de l'Université de
Pennsylvanie

Angus Deaton, professeur d'économie et d'affaires internationales à l'Université de
Princeton

Bart Van Ark, économiste en chef au Conference Board

Francette Koechlin, Direction des statistiques de l'OCDE

Jim Thomas, Bureau des statistiques sur l'emploi (États-Unis d'Amérique)

Kim Zieschang, Département des statistiques du Fonds monétaire international

Louis-Marc Ducharme, Statistique Canada

Tom Langer, Bureau norvégien de statistique

Luigi Biggeri, Université de Florence

Martin Ravallion, Directeur du Groupe de recherche sur le développement de la
Banque mondiale

Michel Mouyelo-Katoula, responsable mondial du Programme de comparaison
internationale

Mick Silver, Département des statistiques du Fonds monétaire international

Paul Konijn, EUROSTAT

Paul McCarthy, consultant auprès de la Banque mondiale

Prasada Rao, professeur d'économie à l'Université du Queensland

Sergey Sergeev, Bureau autrichien de statistique

Annexe III

Représentants des organismes régionaux de coordination du Programme de comparaison internationale, de l'Organisation de coopération et de développement économiques et de l'Office statistique des Communautés européennes

Abdoulaye Adam, Banque africaine de développement

Luc Mbong Mbong, Banque africaine de développement

Chellam Palayandy, Banque asiatique de développement

Youri Ivanov, Comité de statistique de la Communauté d'États indépendants

Luis Gonzalez, Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes

Ernestina Perez, Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes

Sylvan Roberts, Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes

Giovanni Savio, Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale

Majed Skaini, Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale

Paul Konijn, Office statistique des Communautés européennes

Francette Koechlin, OCDE

Vasily Kouznetsov, Service fédéral de statistique (Fédération de Russie)
